

Compte Rendu du Conseil Municipal du 05 Avril 2023 à 20h30



Ordre du jour

1. Approbation du Compte rendu du 26 Janvier 2023
2. Approbation du Compte de Gestion 2022. Délibération
3. Approbation du Compte Administratif 2022. Délibération
4. Affectation du Résultat 2022. Délibération
5. Vote des Taux des Taxes Locales pour 2023. Délibération
6. Vote du Budget Primitif 2023. Délibération
7. Questions diverses

Secrétaire de séance: J L Sérié

Présents:

AG Alain Gateau
TB Thierry Bassetto
MB Marcel Beï
CD Christian Dauriac
PD Patrick Dumont
RO Rebeca Ortega.
JJP Jean-Jacques Pelissier
CS Corinne Sérié
JLS Jean-Louis Sérié
GT Guillaume Tardy absent
AW Astrid Wojtasik

Signature des présents

	tous	5-avr.-23
1- Approbation du dernier Compte rendu du 26 Janvier 2023	tous	
Compte rendu du 26 Janvier 2023 .Trésorerie	327 285 €	5-avr.-23
2. Approbation du Compte de Gestion 2022. Délibération	JLS	5-avr.-23
.Budget 2022-2023 (voir Annexe) . Le Compte de Gestion 2020 (Comptable Public) doit être approuvé, .Délibération: contre: 0 , abstention: 0 , pour: 10	tous	5-avr.-23
3. Approbation du Compte Administratif 2022. Délibération	JLS	
. le Compte Administratif 2020 (Maire) est soumis au vote (hors Présence du Maire) . Le compte de Gestion et le compte administratif sont en tous points concordants. .Délibération: contre: 0 , abstention: 0 , pour: 9	tous	5-avr.-23
4. Affectation du Résultat 2022. Délibération	JLS	
.L'affectation du résultat 2020 est proposée au Conseil .Délibération: contre: 0 , abstention: 0 , pour: 10	tous	5-avr.-23

5. Vote des Taux des Taxes Locales pour 2023. Délibération

JLS

. L'augmentation des dépenses de fonctionnement (Charges générales, Charges Personnels non titulaires, Contribution aux Organismes de regroupement..) affecte à la baisse notre capacité d'autofinancement. Notre CAF est négative en 2022 , le sera en 2023 et fera l'objet d'une surveillance de la part du Comptable Public .

. Il n'y a pas eu d'augmentation des taux Communaux depuis 2016

. Nos taux d'impôts locaux sont très nettement inférieurs à la moyenne des taux Départementaux:

Taux Taxe Foncier bâti Gers: 66,84

Taux Taxe Foncier bâti Monblanc: 39,09

Taux Taxe Foncier bâti Monblanc (+ 3%): 40,26

. Simulation de la Trésorerie du Gers sur la base de la taxe moyenne Foncier bâti à Monblanc:

Taxe moy. 2022 : 425 €

Taxe moy. 2023: augmentation des bases, même taux : 455 €

Taxe moy. 2023: augmentation des bases, taux:+ 3% : 469 €

soit une augmentation moyenne de 44 €

. Nous proposons au vote du Conseil Municipal une augmentation de Taux des Impôts locaux de 3%.

.Délibération: contre: 0 , abstention: 1 , pour: 9

tous

5-avr.-23

6. Vote du Budget Primitif 2023. Délibération

JLS

. Proposition du Budget primitif 2023

. L'analyse du Budget 2022 et le Budget primitif 2023 ont été validés par le Comptable Public lors d'une réunion le 4 Avril 2023.

.Délibération: contre: 0 , abstention: 0 , pour: 10

tous

5-avr.-23

7. Questions diverses

. Toiture logements suite à sinistre:

. Des réfections sur les travaux réalisés sont à réaliser

AG,PD,CD

25-avr.-23

. Concertation citoyenne sur l'Eau 12 Avril 2023 18 h Samatan

PD

. Ateliers CAUE: Aménagements Urbains , Eau et Climat le 25 Mai 2023

PD

. Prochaine Journée Citoyenne le 3 Juin 2023

AG

. SICTOM:

les encombrants peuvent être récupérés pour des particuliers au tarif de 15 € pour le premier, et 5 € pour les suivants.

CD

. Prochain Conseil Municipal 25 Mai 2023